

la suppression des tissages Mahieu ni le quartier en étoile. Soyons complet, il prévoit, mais pour plus tard, une nouvelle rue parallèle à la Lys derrière l'église Saint-Vaast et les halles. Le 13 août, le Conseil Municipal approuve cette présentation du Maire à laquelle on a ajouté le souhait de faire du boulevard Faidherbe, le début d'une sorte de Boulevard périphérique qui entourerait Armentières (allant même jusqu'à prévoir un passage inférieur sous la route de Nieppe) !

On parle, on dessine et l'on envisage mais entre-temps on doit aussi penser au quotidien des Armentériens. En novembre 1918, la municipalité demande à l'entreprise de M. Maurice Debosque de commencer le fastidieux déblaiement de la ville. La population rentre à Armentières au rythme d'un millier d'habitants par mois. Hasard, opportunité ou volonté, les quatre premières autorisations de bâtir délivrées, concernent toutes des salles de cinéma. Puis des maisons sont rebâties même si l'on ignore si elles seront conservées. Le tissage et la filature Jeanson fonctionnent à nouveau le 6 septembre 1919. Plus de 400 maisons dites semi-provisoires autrement appelées baraquements sont installées fin 1920, au Bizet et dans l'avenue Bayart (future rue Salengro). On commence à rétablir les ponts, le réseau de distribution d'eau, l'assainissement et l'éclairage. Les dépenses s'accumulent et les mauvaises nouvelles arrivent. Le 30 septembre 1921, Monsieur Conem doit informer le conseil municipal que l'Etat ne tiendra pas ses promesses. Le taux de subvention a été ramené à 63%, et justifie l'extrême prudence du Maire qui présente un « nouvel avant projet sommaire du plan d'extension de la ville » cette fois établi par l'architecte Louis-Marie Cordonnier. Ce plan qualifié par M. Conem de raisonnable et de patriotique sera le plan définitif de la reconstruction d'Armentières. Si les extensions vers le Bizet et le Bac Ducrocq sont toujours prévues, l'essentiel des efforts à court terme se porte sur le dégagement du centre ville avec des expropriations qui ne seront d'ailleurs pas toujours aisées, des alignements et la reconstruction de la grand-place telle qu'aujourd'hui. L'accord de l'Etat obtenu, la municipalité Conem réélue en 1925, pourra commencer le travail. A l'initiative du secteur privé ou du secteur public, les poses de première pierre et les inaugurations vont se succéder pendant près de 10 ans. Le 25 janvier 1922, on pose la première pierre de la Chambre de Commerce, le 24 juillet 1923, on inaugure la nouvelle brasserie Motte-Cordonnier qui avait quitté la rue de Dunkerque. Le 13 octobre de la même année, on ouvre le nouvel hospice. Toujours en 1923, et en aparté, le hasard veut qu'en procédant à des travaux de nivellement sur l'emplacement de l'ancien hôtel de ville, une équipe d'ouvriers met à jour, neuf pierres portant des noms d'échevins et le millésime 1726. On dit à l'époque que « ces précieux souvenirs sont mis en lieu sûr en attendant leur nouvelle destination. Le lieu devait être trop sur puisqu'ils ont depuis disparu à nouveau.

Revenons à la reconstruction. Le 5 avril 1925, on inaugure le monument aux morts tandis que le 11 novembre, on pose la première pierre du futur hôtel de ville. Le 14 juillet 1928 on ouvre le Groupe scolaire Gambetta puis le 20 décembre, le bureau de poste et entre temps en octobre, les services administratifs ont intégré une partie de la Mairie en construction. En mai 1929, M. Debruyne devient Maire et reçoit la charge d'achever la renaissance d'Armentières. Le 8 septembre 1929, Monseigneur Liénart bénit la nouvelle église communale Saint-Vaast. L'expansion vers la frontière commence, aidée par l'ouverture du groupe scolaire Renan Buisson en 1931. Enfin les 9, 10 et 11 juin 1934, les 23 000 habitants d'Armentières sont conviés à l'inauguration de l'hôtel de ville. Le programme de la fête résume la volonté municipale : « L'achèvement de l'hôtel de ville couronne l'œuvre de reconstruction entreprise au lendemain même de l'Armistice. Il fallait célébrer cette date par des festivités importantes. Fêtons la renaissance d'Armentières ! Et saluons la cité du labeur opiniâtre qui renaît de ses cendres et qui prenant de nouveau son essor, s'élance vers l'avenir avec la volonté de vivre dans la paix et le travail ». En juillet 1935, M. Gaston Delbare ouvrier paveur au service de la ville découvre une poterie avec 30 pièces d'argent, dans la rue des Chauffours lors de travaux d'élargissement. L'archéologie n'étant pas

ce qu'elle est actuellement on détruit la poterie et l'on oublie rapidement l'endroit de la découverte. 29 pièces sont heureusement exposées à la bibliothèque, puis intègrent les Archives.

Le 13 juillet 1938, on ouvre à la circulation le pont supérieur entre Armentières et La Chapelle. Le 17 juin 1939, on met en service l'usine d'incinération des ordures ménagères. Cet aspect hygiénique n'avait pas échappé aux municipalités successives mais la réalisation avait un temps été ralentie par un contre projet qui n'envisageait rien de moins que de transformer les prés Duhem en une vaste, pratique mais odorante décharge à ciel ouvert.

Frappée pendant la grande guerre, Armentières n'allait pas être épargnée par le deuxième conflit mondial. Par deux fois en 1940 et 1944, la ville fut durement éprouvée. Si les bâtiments publics furent relativement peu touchés, 272 maisons furent détruites et plus de 800 furent endommagées, particulièrement dans le quartier Saint-Roch. Il faudra attendre les années 50 pour connaître une nouvelle phase d'expansion. Le conseil municipal émet dès 1951 le vœu d'obtenir une sortie sur Armentières de la future autoroute, ce qui se fera le 14 décembre 1963. Les travaux de percement du 2ème canal de dérivation de la Lys, au travers des prés du Hem et la construction de l'écluse, avaient débuté en 1952 et ils s'achèveront en 1958. La ville est membre depuis 1936 du groupement régional de Lille Roubaix Tourcoing Armentières et Seclin, une sorte de préfiguration de la Communauté Urbaine à laquelle nous adhérons en 1967. En 1956, ce groupement lance une étude de projet d'aménagement commun. Cette étude préconise de faire de l'ensemble des terrains libres de la ville une zone résidentielle pour l'agglomération. Les élus Armentériens qui ont déjà envisagé la création d'une zone industrielle au Bacq du Crocq repoussent cette étude mais vont devoir cependant tenir compte d'un phénomène national qu'on appellera le Baby Boum. Poussée démographique et conséquence des destructions de la guerre produisent une crise du logement. On connaît l'action de l'Abbé Pierre, à cette époque, dans la lutte contre les taudis. Ces taudis existaient aussi à Armentières dans les courées bien sûr mais aussi dans les 117 provisoires de 1921 que l'on avait déclarés insalubres en 1952. Contrairement à ce qui put se faire dans certaines banlieues, Armentières fit d'abord le choix de développer la maison de lotissement. Dès 1957, on achève le lotissement qui entoure l'école Renan Buisson au Bizet puis on démarre en 1958 le lotissement dit du cimetièrre. En 1962, nous sommes plus de 27 000. Le recensement montre que 77% des logements armentériens ont l'eau courante mais seulement 22% une douche ou une baignoire tandis que 55% des WC sont encore à l'extérieur des habitations. Les lotissements ne suffisent pas, débute alors la construction de collectifs. De 1962 à 1966, on construit les résidences Hémar, Blum puis Salengro tandis que parallèlement les élus et la population vont devoir faire face aux crises du textile et à leurs conséquences financières. Les années 70 et 80 seront consacrées à améliorer le quotidien et l'environnement des Armentériens, notamment en ouvrant ou transformant la quasi-totalité des structures sociales ou médico-sociales puis en menant un programme de résorption ou de réhabilitation des courées, en désenclavant une partie du Bizet par l'ouverture de l'avenue Aristide Briand et du Pont de l'île de Flandre mais aussi en ouvrant le complexe sportif ou encore en comblant la Lys dans le centre ville. En mai 1981, les Armentériens inaugurent la Base des Prés du Hem et sa plage. Le 19 mai 1984 est une date importante puisqu'on inaugure encore les premières maisons de la future Z.A.C. du Bizet et par là même, on occupe les derniers terrains vierges d'Armentières. Depuis les années 90 et pour paraphraser le guide sur Armentières sorti récemment « la ville est à la reconquête de son territoire ».

La ville continue donc de se modifier chaque jour sous nos yeux et il fait partie de nos droits et devoirs de citoyen de nous informer et de participer à cette transformation.

L'histoire d'Armentières n'est pas non plus figée car il se peut qu'un ou une archéologue vienne un jour remettre en cause ce que l'on croyait à jamais écrit.

Edito

« Entrées par voie extraordinaires » Terme réservé aux archives à des entrées qui résultent de voies juridiquement variées et, essentiellement aux Archives d'Armentières, à des dons.

Ces entrées enrichissent les archives de documents d'origines diverses : archives de famille, de personnes privées, d'associations, de papiers à caractère politique, littéraires ou scientifiques...

Cette chronique se fait régulièrement l'écho de ces dons : parfois une simple carte postale, parfois plusieurs mètres linéaires de documents.

Leur nombre (près de 500 en 10 ans) et leur qualité témoignent de la volonté des donateurs de préserver et mettre à la disposition du public, un patrimoine local, qui sans cette démarche disparaîtrait peut-être. Que tous en soient remerciés.



4 Fi 213
Don de M. Leblon

ARCHIVES COMMUNALES D'ARMENTIERES
Mairie d'Armentières
Place du Général de Gaulle
Horaires d'ouverture :
du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
et le samedi de 9h à 11h30.
Les documents doivent être demandés
avant 11h30 et 17h30 (11h le samedi)
Fermeture annuelle : la première semaine de février
Téléphone : 03.20.10.57.70 Mail : archives@ville-armentieres.fr



● **La chronique est maintenant téléchargeable sur le site de la ville d'Armentières : armentieres.fr**

REÇU AUX ARCHIVES

De Me Folens :

5 photographies et une carte postale photo de la grève à Armentières (1936) et 2 photographies de la grève à Armentières (1930).

De M. Delpierre :

28 articles rédigés par M. Delpierre, parus dans « Nieppe-Infos », intitulés « Mémoires de Paul Deweine (Juillet 2002), Jules Liéfooghe (Novembre 2002), Céline Sence (Janvier 2003), Henri Louf (Mars 2003), Marcel Mahieu (Mai 2003), Henriette Lefebvre (Juillet 2003), Désiré Delahaye (Septembre 2003), Zulmée Messine (Novembre 2003), Jeanne Boidin (Janvier 2004), Julien Heyte (Mars 2004), Marguerite Vanhoeke (Mai 2004), Julien Lebleu (Juillet 2004), Paul Demon (Septembre 2004), Denise Decaestecker (Novembre 2004), Emile Padou (Janvier 2005), Georgine Bécue (Mars 2005), Norbert Deduytschaever (Mai 2005), Maria Fermat (Juillet 2005), Maurice Chevalier (Septembre 2005), Paul Notteau (Novembre 2005), Anne-Marie Deweine (Janvier 2006), Pierre Vanseveren (Mars 2006), Anne-Marie Delobel (Mai 2006), Mémoires de Nieppois au Comité Flamand de France (Juillet 2006 et septembre 2006), Victor Dekeirle

(Novembre 2006), Lucienne Turbé (Janvier 2007), Louis Jeanson (Mars 2007).

De l'association « Sources généalogiques et historiques des provinces du Nord » :
SOURCES GENEALOGIQUES ET HISTORIQUES DES PROVINCES DU NORD, Les Sources des provinces du Nord, N°12, Lille, mars 2007, 44p.

Du Centre Social Salengro :

Bulletin d'informations du Centre Social « Ensemble » N°30, Juin à Août 2007.

De M. Théry :

1 photographie sépia montée sur carton : « souvenir de la visite de Monseigneur Delamaire, fête de Saint Louis année 1911 » Millécamps photographe à Armentières.

Nous les remercions ainsi que **M. Hochart**.

COMMUNICATION DE : Mr Fabrice de MEULENAERE

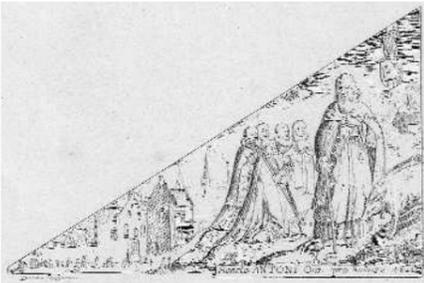
Les sonneurs de l'église d'Armentières et leur confrérie (18^e siècle).

Personnages plutôt discrets mais indispensables, les sonneurs n'ont guère retenu l'attention des historiens (1). Quelques notes relevées au hasard de plus vastes recherches nous permettent de décrire leurs fonctions à Armentières.

Jusqu'aux alentours de 1728, il semble que l'église ne comptait qu'un seul sonneur; à partir de cette année-là, ils sont plusieurs, recevant 27 livres par an (2) puis, en 1734, 18 florins (36 livres), payables à la Saint-Antoine fête de leur patron, comme on le verra plus bas. De 1738 à 1749, les gages annuels atteignaient 30 florins (3). En 1764, le tarif des "sonnages" quant aux baptêmes, mariages et enterrements mais aussi pour certains groupes comme les archers, fut uniformisé à 4 livres 16 sols. En deux ans, du deuxième semestre 1764 au premier semestre 1766, les sonneurs reçurent 192 livres plus 48 autres "pour service de Mgr le dauphin" (4). Pendant la période 1768 (deuxième semestre)-1772 (premier semestre), il semble qu'il n'y ait eu à nouveau qu'un seul sonneur, payé 96 livres; ensuite, de 1772 (deuxième semestre) à 1782 (premier semestre), plusieurs se partagerent la même somme (5). Ils obtenaient parfois des suppléments; ainsi, 19 livres 4 sols pour les cloches de la petite sonnerie des vêpres pendant un an (compte de 1778-1780) et, "par extraordinaire", 52 livres 16 sols destinés à

régler les sonneries accompagnant le Te Deum donné pour les victoires de Louis XVI (octobre 1781 et janvier 1782) (6). Durant les années 1782 (deuxième semestre) à 1786 (premier semestre), leurs gages annuels passèrent à 115 livres 4 sols (7).

A une date indéterminée mais probablement tardive, les sonneurs se réunirent en confrérie sous le patronage de Saint-Antoine; effectivement, ce dernier est toujours représenté muni



d'une clochette, le cochon qui l'accompagne en portant une autre autour du cou. Suivant certains usages des groupes d'arbalétriers, archers etc. puisqu'elle comptait un roi, un grand connétable et un petit connétable. La confrérie avait un drapeau, un blason peint et une écharpe, sans doute portée par le roi. Elle organisait aussi des "combats", qui devaient porter sur un quelconque jeu d'adresse car l'utilisation des cloches paroissiales pour affronter en habileté un autre groupe de sonneurs ne paraît pas

avoir laissé de traces dans les archives.

Le jour de la Saint-Antoine, la confrérie organisait une "récréation" ou l'on se partageait un "craque" (8), qui ne devait pas être le seul mets en présence, sans parler des boissons. Ceci expliquerait la situation financière du groupe, bien peu florissante, car ses membres ne dédaignaient pas la bonne chère. En 1779, ceux-ci furent contraints d'engager leurs drapeau, blason et écharpe auprès de Louis-Eugène Lefebvre, marchand cabaretier, à qui ils devaient 120 florins monnaie de Lille, surtout pour dépenses faites chez lui. Ils s'engagèrent à le rembourser en huit versements annuels de 15 florins, chacun à la Saint-Antoine, compris "sur ce qui pourra leur revenir des sonnages pour ladite église"; toutes dépenses pour le renouvellement du roi et autres réunions devaient évidemment se faire chez le susdit Lefebvre. Les sonneurs étaient alors Nicolas Charlet, Jean-Baptiste (Menu ?), Jean-Baptiste Parent, Jean-Baptiste Dubois, François Charlet, Constantin Mille, Louis Dubois, Jean-Baptiste Glorian et Jean-Baptiste (Defer ?) (9). Le 19 janvier 1782, les confrères étaient encore redevables de 32 écus faisant 76 florins 16 patars mais à François Legrand, cabaretier sous l'enseigne du Cygne; ils lui avaient emprunté cette somme afin, entre autres, de payer Louis-Eugène Lefebvre... Legrand reprit alors en gage drapeau, blason et écharpe contre un remboursement en six termes annuels de 12 florins 16 patars payables à la Saint-Antoine. A

trois ans d'intervalle, l'ensemble des sonneurs avait été renouvelé et augmenté, ce qui ne dénote pas une grande stabilité dans la fonction; voici la liste de ceux-ci: Jean-Baptiste Sallomez, Louis Cuvelier, François Manier, Jean-Baptiste Pouchain, Augustin Ribreux, Jean-Baptiste Hennebel, Jean-Baptiste (Decostre pour Decoster ?) Joseph Pouchain, Pierre Chaumette, Nicolas Duriez, Pierre Rembaut, François de le Court et Jean-Baptiste Rembaut (10).

La confrérie sombra avec la Révolution; en 1806, il n'y avait plus qu'un seul sonneur, bien peu rétribué par rapport au carillonneur (11).

(1) La seule étude d'ensemble demeure celle

de J. D. Blavignac. La cloche, études sur son histoire et sur ses rapports avec la société aux différents âges, Paris, 1877; le chanoine A. Margerin, Les cloches de Cambrai avant la Révolution, Cambrai, 1900, 42 pp. et J. de Pas, Les cloquemans à Saint-Omer, Bulletin des antiquaires de la Morinie, t. 12, 1907-1911, pp. 587-640 apportent de nombreux éléments; on y apprend entre autres que le sonneur était aussi bien souvent sacristain et/ou fossoyeur. Plus récemment, C. Patart, Les cloches civiles de Namur, Fosses et Tournai au bas moyen âge, Bruxelles, 1976, ne consacre que quelques pages aux sonneurs...

(2) Archives municipales d'Armentières, désormais abrégé en AMA, GG 33.

(3) AMA, CC 77, 78, 81 et 82.

(4) AMA, GG 34; les sonneries après la mort d'importants personnages duraient parfois plusieurs semaines.

(5) AMA, GG 35.

(6) AMA, GG 36.

(7) Idem.

(8) Pain-gâteau, terme flamand.

(9) Archives départementales du Nord, désormais ADN, Tabellion 5096/125.

(10) ADN, Tabellion 4680/67.

(11) AMA, I (courrier de la préfecture, lettre du 18 mai 1806).

La construction d'Armentières au fil des siècles.

Exposé donné par M. Cazier (D.A.C.A./Archives), le vendredi 16 mars 2007 dans le grand salon d'honneur de l'hôtel de ville d'Armentières, avant la présentation du rapport de fouilles du centre ville d'Armentières par Me Cercy, archéologue à l'I.N.R.A.P.

Suite et fin : de 1914 à nos jours

D'octobre 1914 à avril 1918, le front se stabilise à la périphérie d'Armentières, des limites entre Houplines et Frelinghien, et au-delà de La Chapelle d'Armentières et de Bois-Grenier. La ville considérée comme un abri pour les troupes britanniques chargées de nous défendre, se trouve constamment sous le feu de l'artillerie allemande avec une période particulièrement intense en juillet et août 1917 qui conduit à l'évacuation totale des derniers armentierois encore terrés dans les ruines. Armentières sera prise par les allemands le 11 avril 1918 et reprise par les britanniques le 2 octobre.

Quand survient le 11 novembre, le bilan est tragique: on compte 4800 maisons entièrement détruites, 2400 endommagées, l'outil industriel, les églises et les bâtiments publics dont la mairie sont détruits ; on dénombre surtout 382 victimes civiles et 1085 soldats natifs d'Armentières tués.

Que faire d'une ville détruite ?

La Grande-Bretagne avait un temps envisagé de conserver la ville d'Ypres à l'état de ruines pour en faire un spectaculaire témoignage éternel.

Les élus d'Armentières avaient, quant à eux, prévu de faire renaître leur ville. Ils devront concilier utopie et pragmatisme. Dès le 14 mars 1919, le parlement vote une loi qui au terme de son article premier prescrit que les villes sont tenues d'avoir un projet qui sera tout à la fois d'aménagement, d'embellissement et d'extension. Le 25 juin, en application de cette loi, le Préfet du Nord donne trois mois aux villes afin de présenter leurs plans. En dépit des problèmes matériels que pose la conception d'un plan, le Maire de la grande guerre, Monsieur Chas, va réunir le 4 juillet 1919 le conseil municipal pour examiner le projet qu'il a fait réaliser par le chef des travaux municipaux. Ce plan est très ambitieux, il est aussi très coûteux mais peu importe puisque l'on assure que l'État paiera, parce que l'Allemagne paiera ! Le projet à deux objectifs : d'une part, faire disparaître les taudis et les logements insalubres de l'ancien quartier central et les remplacer par des rues dites « saines aux proportions harmonieuses » et d'autre part, d'améliorer les communications.

Pour ce faire, Monsieur Chas propose d'abord, la transformation totale des parties centrale et Est de la ville. Au centre : le quartier qui entourait l'ancien hôtel de ville sera rasé. Les très anciennes rues de la vignette, rue du curé, le bas d'enfer disparaîtront. Il est prévu le percement de la rue Foch. Plus à l'Est : on souhaite tracer un vaste rond-point avec pour centre l'angle des actuelles rues Arthur Defer et Gustave Duriez. De ce rond-point, partiront des rues en étoile

(comme à Paris en quelque sorte). Le projet envisage également la création d'une grande cité jardin d'un millier de maisons au Bizet. En ce qui concerne les équipements, il est prévu, une Mairie agrandie mais qui, cependant, fait toujours face à la rue de Lille, la réalisation d'un terrain de football, ainsi que celle d'un hospice des invalides de guerre près du cimetière Bonjean. La partie communication est tout aussi importante. Les rues d'Armentières seront alignées à 12 ou 15 mètres de large. On prévoit de percer la rue Jeanne d'Arc. On veut à nouveau supprimer les passages à niveau. Puis à partir du pont supérieur projeté, tracer un boulevard direct vers la grand'place. Dans l'île de Flandre, trois rues partant de la rue de Messines, de la Place du Marché aux Toiles et de l'Abattoir aboutiront à un pont qui desservira le Bizet. La Lys n'est pas oubliée puisqu'il est prévu une deuxième dérivation, au travers des prés Duhem. Cette dérivation servira de port de rivière, de part et d'autre duquel se créera un quartier d'industries desservi par un prolongement du boulevard Faïdherbe. Que penser de ce plan ? D'abord et avec le recul, qu'il est très visionnaire puisqu'on y devine en tout ou partie la future Z.A.C. du Bizet, l'aménagement du quartier de l'île de Flandre, le complexe sportif ou encore la zone industrielle et l'avenue de l'Europe. A l'époque, il n'est peut-être pas exempt d'arrière-pensées. Comment ne pas imaginer, en effet que la destruction du quartier à l'Est de la ville ne fut pas motivée par les événements des grandes grèves textiles de 1903 et les émeutes qui précisément s'y déroulèrent. Toujours dans ce même espace, il était envisagé la destruction des usines Mahieu et certains conseillers municipaux ne se privèrent pas de signaler au Maire M. Chas que les tissages Mahieu et Chas étaient justement concurrents ! Ce plan même coûteux, aurait pu aboutir si l'Etat avait tenu ses promesses mais surtout si M. Chas n'avait pas été battu aux élections municipales de décembre 1919 par son principal opposant et pourtant premier adjoint M. Conem. Dès le 9 janvier 1920, M. Conem fait rejeter l'ancien plan et le 10 mai, il soumet au conseil municipal un "nouveau nouveau" projet. Revoilà la suppression des passages à niveau, l'alignement des rues avec principalement la suppression des goulots d'étranglement constitués par les rues de Lille, de Dunkerque et rue Sadi Carnot à leurs débouchés sur la place. Le quartier du centre disparaît toujours. On veut ouvrir la rue Foch et la rue Jeanne d'Arc, on veut créer un pont dans l'île de Flandre et un grand lotissement au Bizet. On envisage de dériver la Lys au travers d'un nouveau quartier d'industrie. Quelle est la nouveauté de ce plan ? Essentiellement, il n'évoque plus